

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**
Mairie de LA CHAISE-DIEU**Séance du 12 décembre 2024, au lieu habituel, à 20h00****Date de la convocation : 3 décembre 2024****Président de séance : M. André BRIVADIS, Maire****Nombre de conseillers**

- en exercice :	12
- présents :	9
- votants :	11
- absents :	1

Liste des membres : M BRIVADIS André, Maire, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, M BLANCHEFORT Fabien, M. SPECEL Gérard Adjoints, M. MARION Olivier, M PHILBEE Paul, M VIALANEIX Bernard, Mme SCIORTINO Pascale.**Procuration (s) :** Mr FAIVRE Thierry donne procuration à Mr MARION Olivier
Mr PHILIPON Pierre donne procuration à Mr PHILBEE Paul**Absent :** M. WENGER Stéphane**Secrétaire de séance :** Mme Armelle SAVINEL**2024 – 78 Avenir du Camping**

Monsieur le Maire explique que Mr LEGRAND de la société OLYDEA est intéressé pour la gestion du camping municipal, il a visité le camping et souhaite le louer, il pourrait éventuellement ensuite candidater pour reprendre la DSP du Village de vacances. La commission tourisme s'est réunie pour étudier le projet, elle a accepté d'étudier le bail soumis par Mr LEGRAND et souhaite se faire accompagner pour intégrer au bail les éléments de contractualisation précis. Les juristes de l'AMF ont été sollicités ainsi que les juristes de la communauté d'agglomération et un Notaire. Ingé 43 a été également sollicité pour nous accompagner dans ce dossier.

Le conseil municipal après avoir voté et délibéré
Autorise le Maire à poursuivre les démarches pour ce projet.

Le Maire
André BRIVADIS

Le secrétaire de séance

Nombre de votants		11
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	11